



AVGACIOMNAE
SACRVM
CAPILLVSILLIO
MARIFPORTCM
CVMSVISO RNA
MENTISV·S·L·M

ARCHÉOLOGIE EN RÉGION CENTRE
LES AGGLOMÉRATIONS SECONDAIRES GALLO ROMAINES

À VOIR EN RÉGION CENTRE

Les vestiges de divers monuments publics d'agglomérations antiques sont visibles dans plusieurs communes de la région Centre. Vous pouvez notamment découvrir le centre monumental de la ville antique d'*Argentomagus* et son théâtre à Saint-Marcel (Indre). Dans le Cher, les vestiges du théâtre et du sanctuaire de l'agglomération antique de Drevant sont conservés au cœur du bourg médiéval et à Châteaumeillant le rempart de l'oppidum gaulois est préservé dans des pâtures qui bordent le bourg. A Thésée et Pouillé (Loir-et-Cher), ce sont les vestiges d'un grand bâtiment public et d'un petit sanctuaire que l'on peut visiter. A Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) le nymphée et les boutiques d'*Aqua Segeta* vous feront plonger au cœur du sanctuaire de la ville d'eau. Enfin l'amphithéâtre de Montbouy (Loiret) est le seul monument de ce type visible dans la région.

Le mobilier archéologique découvert est présenté dans les musées suivants :

Cher

Bourges (Musée du Berry)
Saint-Amand-Montrond (Musée Saint Vic)
Châteaumeillant (Musée Emile Chénon)

Indre

Saint-Marcel (Musée de site d'Argentomagus)
Issoudun (Musée Saint Roch)
Martizay (Musée archéologique de Martizay)

Eure-et-Loir

Chartres (Musée des Beaux-Arts)

Loir-et-Cher

Blois (Musée du Château de Blois)
Thésée (Musée municipal)

Loiret

Montargis (Musée Girodet)
Châtillon-Coligny (Musée de l'ancien Hôtel-Dieu)
Vienne-en-Val (Musée municipal)

Couverture :

reconstitution des thermes de Drevant (Cher) (en fond), inscription de la fontaine de l'Etuvee à Orléans, stèle funéraire de Saint-Ambroix (Cher) représentant un tavernier ou un vendeur de vaisselle.

4^{ème} de couverture :

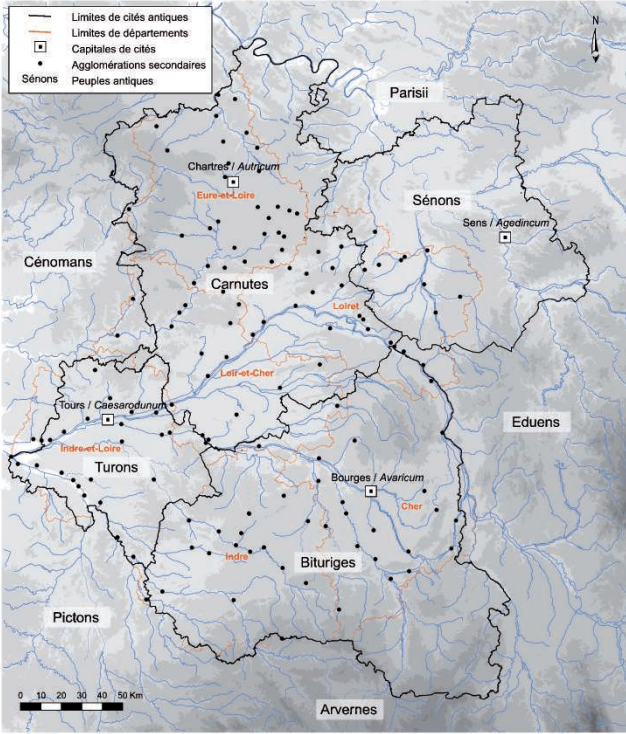
stèle funéraire de Saint-Ambroix représentant un couple.

INTRODUCTION

Cette plaquette vous propose de voyager dans le temps à la rencontre des hommes vivant il y a 2000 ans, à l'époque romaine, sur le territoire que l'on appelle aujourd'hui la région Centre. C'est une invitation à la visite de plusieurs petites villes ou villages que les archéologues nomment « agglomérations secondaires » et qui ont existé entre le II^e siècle avant notre ère et le IV^e siècle de notre ère. Ces agglomérations étaient formées de regroupements de maisons et d'éventuels monuments publics. Les habitants ne possédaient pas de pouvoir politique ou administratif, comme dans les capitales romaines, mais avaient un rôle important dans les activités économiques, culturelles et religieuses des différentes cités.

SOMMAIRE

L'organisation antique de notre région	4
Les agglomérations secondaires entre villes et campagne	5
Le travail des archéologues	6
La genèse des agglomérations avant la conquête	7
Commerce et échanges	8
Un artisanat diversifié	9
Urbanisme antique	10
La maison urbaine	11
La vie quotidienne dans les agglomérations	12
Les édifices de spectacle, des « salles polyvalentes »	13
Edifices cultuels, rites et croyances	14
Le monde des morts	16
Le devenir des agglomérations antiques au haut Moyen Âge	17
Les agglomérations secondaires gallo-romaines en région Centre (liste et carte)	18



1/ Les cités antiques du Haut-Empire en région Centre et les départements actuels



2/ Des villages aux limites de territoires

L'ORGANISATION ANTIQUE DE NOTRE RÉGION

> Diocèse : territoire placé sous la responsabilité d'un évêque.

> Toponyme : nom désignant un lieu, une commune...

> Borne milliaire : équivalent de nos bornes kilométriques, colonne de pierre gravée d'une inscription indiquant le magistrat ou l'empereur responsable de la construction ou des réparations de la route ainsi que les distances à parcourir pour atteindre les villes ou agglomérations les plus proches.

Après la conquête par César, la Gaule est organisée selon un découpage en cités qui sont issues des territoires des peuples gaulois antérieurs. Une cité romaine fonctionne un peu à la manière d'un département actuel. Elle organise le cadre administratif (impôts), politique (élections) et religieux (sanctuaires et cérémonies) du territoire. Dans la région, on dénombre quatre grandes cités : les Turons, les Bituriges, les Carnutes et les Sénon. Cette organisation en territoires est encore visible aujourd'hui. Certains chefs-lieux ont perduré, comme Tours, Bourges et Chartres et parfois les limites de département sont très proches de la limite de cité notamment chez les Turons (ill. 1).

DES LIMITES DE TERRITOIRES PRÉCISES

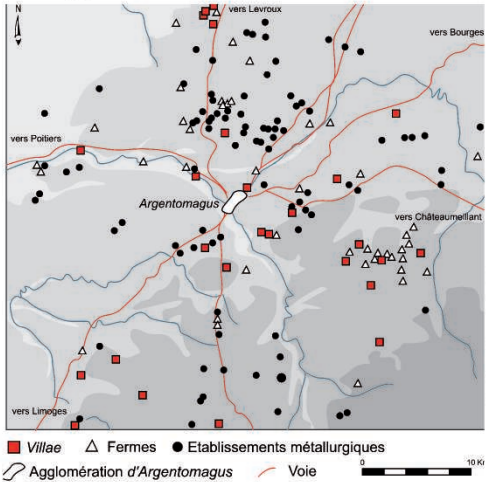
Les limites entre cités sont difficiles à restituer aujourd'hui alors qu'elles étaient sans doute marquées dès l'époque gauloise. On les retrouve pourtant grâce à plusieurs indices : les limites des diocèses* médiévaux, les toponymes* et les bornes milliaires*. Les toponymes Aigurande (Indre), Ingrandes-de-Touraine (Indre-et-Loire) et Ingrannes (Loiret) proviennent du gaulois *equoranda*. Ces villages portent actuellement un nom qui a une origine gauloise ou latine comportant le sens de frontière ou limite (ill. 2).

Après l'époque antique, les cités se sont transformées en diocèses dont on conserve dans nos archives les témoignages écrits et les cartes dessinées puis copiées au XIV^e siècle. La plupart des chefs-lieux ayant perduré, on reprend donc le découpage des diocèses médiévaux pour retrouver les limites administratives de l'époque antique. C'est ce que l'on appelle la méthode régressive.

LES CAPITALES DE NOS CITÉS ANTIQUES

Chaque cité a à sa tête une capitale, siège du pouvoir politique et administratif, qui dirige le territoire rural alentour et les autres agglomérations dites secondaires. La capitale est un centre économique et religieux primordial où sont concentrés des activités artisanales et commerciales. Les sanctuaires sont le lieu des grandes réunions religieuses de la cité. La ville est aussi la résidence des magistrats locaux qui dirigent la cité.

3/Des agglomérations au sein d'un réseau de fermes

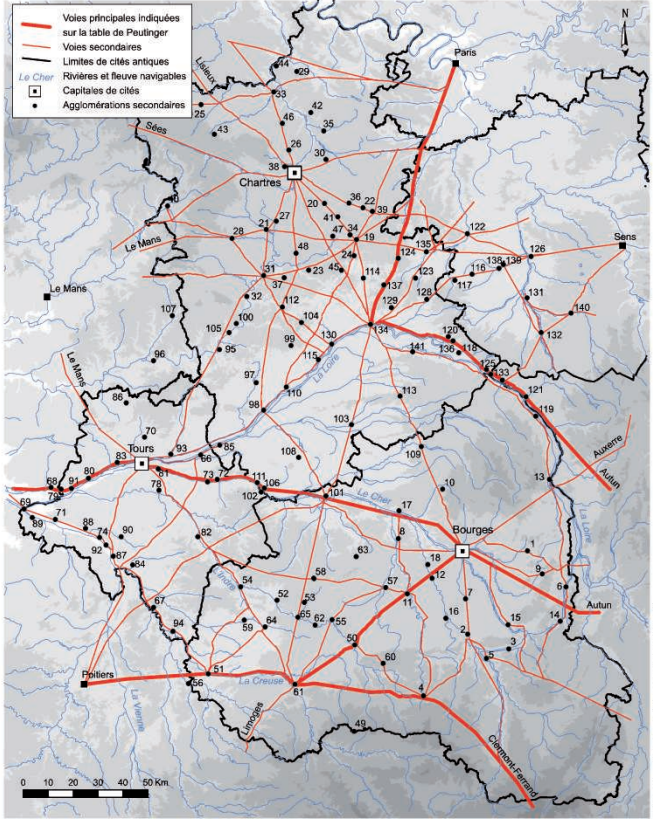


Emilie Roux (d'après C. Gaudin)



Cartographie Nationale 1826

4/La Table de Peutinger, le mappy des romains !



Emilie Roux (sources : SRA Centre, IGN BD Alti®)

5/Les voies de communication

LES AGGLOMÉRATIONS SECONDAIRES ENTRE VILLES ET CAMPAGNE

> Villa (pl. villae) : exploitation agricole comportant deux parties : la résidence du propriétaire (*pars urbana*) et les bâtiments agricoles (*pars rustica*).

Les agglomérations secondaires sont des échelons dans le réseau des voies de communication et sont toujours fortement liées à l'environnement agricole (ill. 5). Un document d'origine antique représente les itinéraires les plus utilisés : la Table de Peutinger (ill. 4). Ce n'est pas une carte mais un ensemble d'itinéraires avec des étapes situées dans les capitales et les autres agglomérations.

Dans des cités très étendues, les agglomérations secondaires sont les relais essentiels entre la ville, chef lieu, et les campagnes environnantes. On retrouve par exemple autour d'Argentonmagus-Saint Marcel (Indre) de nombreuses fermes et villae* (ill. 3).

D'une grande diversité, elles peuvent être de superficie très réduite comme le sont les petits villages routiers d'une surface de 1 à 5 hectares. D'autres agglomérations sont de véritables villes, comme *Cenabum*-Orléans qui s'étendait sur environ 70 hectares à l'époque romaine. Plus une agglomération est importante, plus son influence sur le territoire alentour est significative et étendue. L'étude de ces agglomérations ne peut donc se faire que dans une perspective d'ensemble embrassant le réseau des voies de communication, les relations entre les capitales et le monde rural et leur rôle de marché pour la redistribution des matières premières et des produits manufacturés.



6/ Le théâtre de Drevant au début du XVII^e siècle (gravure de Claude Chastillon)



7/ Le théâtre d'Arelines (Loir-et-Cher) vu du ciel

8/ Les fouilles à Esvres (Indre-et-Loire) en préalable à la création d'un lotissement



LE TRAVAIL DES ARCHÉOLOGUES

> Mobilier archéologique : objets et fragments d'objets découverts lors des fouilles dans les couches archéologiques. Il peut s'agir d'artefacts (objets faits par la main de l'homme, céramiques, bijoux...) ou d'écofacts (vestiges animaux ou organiques, os, graines...).

> Archéologie préventive : l'aménagement du territoire peut entraîner la destruction de vestiges archéologiques. Aujourd'hui, l'intervention des archéologues se fait en préalable au chantier d'aménagement sous la forme de diagnostics puis de fouilles préventives qui permettent si nécessaire une étude approfondie des sites.

Les agglomérations antiques ont été repérées dès le XIX^e siècle par les archéologues mais on en découvre de nouvelles chaque année !

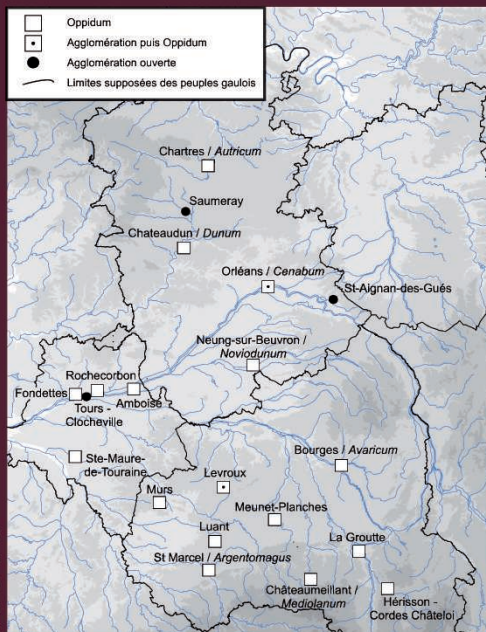
DES ÉRUDITS DU XIX^E SIÈCLE À L'ARCHÉOLOGIE DE SAUVETAGE

Dès le début du XVII^e siècle, les ruines du théâtre de Drevant (Cher) ont été identifiées et dessinées par un topographe, Claude Chastillon (ill. 6). Mais c'est surtout à partir du XIX^e siècle que les érudits locaux commencent à s'intéresser aux vestiges du passé de leurs villes et villages. La mécanisation de l'agriculture et la poursuite des recherches ponctuelles entraînent la mise au jour de monuments publics. Mais ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que l'archéologie connaît un essor sans précédent dans notre région avec notamment le développement des prospections aériennes et de l'archéologie de sauvetage. Des archéologues ont en effet montré que les vestiges du passé étaient visibles du ciel. A bord d'avions de tourisme, ils photographient les anomalies du sol, témoins des structures archéologiques enfouies (ill. 7).

Depuis les années 1970, l'aménagement du territoire nécessite également la réalisation de grands chantiers qui entraînent la découverte dans le sol de nombreux vestiges archéologiques. Des archéologues prennent alors en charge la fouille en urgence des sites menacés par les travaux. Les fouilles de sauvetage permettent la découverte de nombreuses agglomérations, dont certaines étaient parfois déjà connues par les découvertes du XIX^e siècle ou les prospections. Parfois le plan complet des sites est restituable, dans d'autres cas nous ne connaissons que du mobilier archéologique* et quelques vestiges de monuments. Aujourd'hui de nouvelles agglomérations sont mises au jour et étudiées grâce aux opérations d'archéologie préventive* (ill. 8) ou à la réalisation de recherches dites programmées sur des sites non menacés par les aménagements. Certaines agglomérations sont aussi choisies pour leur intérêt scientifique et font l'objet d'études diverses avec la participation de professionnels, de bénévoles et d'étudiants en formation.



10/ Un oppidum*, des oppida : l'exemple de la Groutte (Cher)



9/ Les agglomérations des Carnutes, des Bituriges et des Turons

LA GENÈSE DES AGGLOMÉRATIONS AVANT LA CONQUÊTE



11/ Une « cave à amphores » retrouvée à Châteaumeillant



> Oppidum (pl. oppida) : terme utilisé par César pour désigner une agglomération gauloise fortifiée.

LES PREMIÈRES

AGGLOMÉRATIONS DES GAULOIS

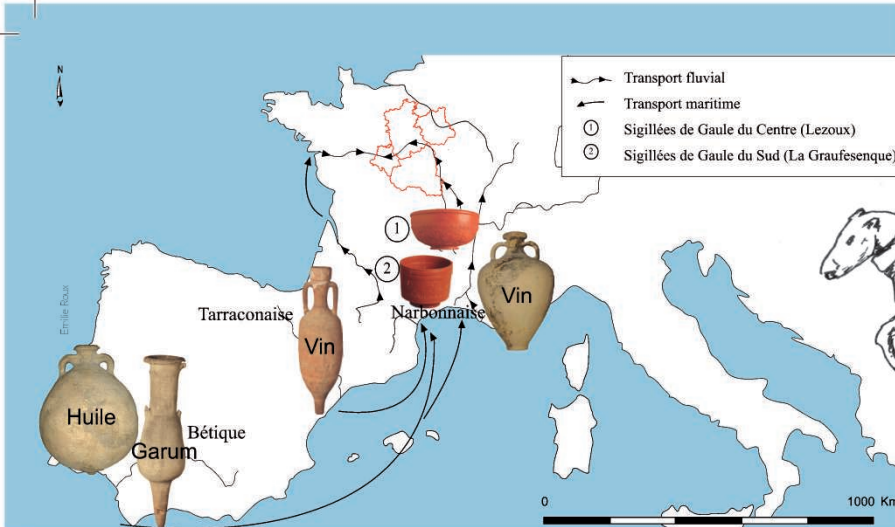
Les agglomérations ne sont pas nées après la conquête de la Gaule par les Romains en 51 avant notre ère. Dès le II^e siècle, des regroupements de maisons forment de véritables villages, d'abord des agglomérations ouvertes puis des *oppida** (ill. 9) qui sont délimités par un rempart (ill. 10). On en dénombre une quinzaine dans la région. Certains sont cités par César dans *La Guerre des Gaules* : le pillage de *Cenabum*-Orléans, de *Noviodunum*-Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), le siège d'*Avaricum*-Bourges. D'autres deviennent les capitales des peuples gaulois : Amboise (Indre-et-Loire) chez les Turons, Bourges chez les Bituriges, Chartres chez les Carnutes. Contrairement aux habitats isolés de type ferme où l'agriculture est prédominante, dans les agglomérations le commerce et l'artisanat sont les principales activités des habitants. À Levroux (Indre) par exemple, le village du II^e siècle avant notre ère regroupe des artisans spécialisés : forgerons, verriers, bouchers, orfèvres. Le vin est le témoin principal du commerce des Gaulois avec les régions médi-

terranéennes. Il est produit en Italie et conditionné en amphores puis exporté en très grandes quantités en Gaule par bateau et par voie terrestre. Stocké dans des celliers creusés dans la terre comme ici à Châteaumeillant (Cher), le vin était ensuite redistribué dans la région environnante (ill. 11).

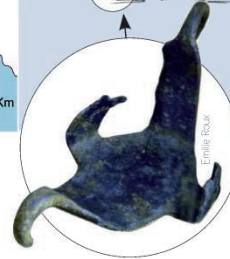
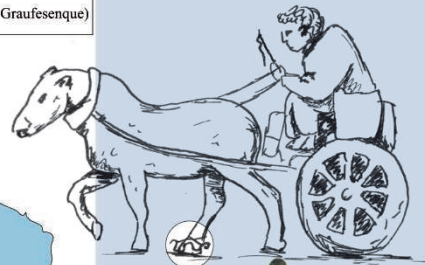
APRÈS CÉSAR, QUID NOVI?

Après la conquête beaucoup de ces sites sont encore occupés et se développent pendant tout l'Empire romain. Certains deviennent des capitales de cité comme Bourges, d'autres d'importantes agglomérations comme *Argentomagus*-Saint-Marcel (Indre) ou *Cenabum*-Orléans. Néanmoins, de nouvelles agglomérations apparaissent aussi. Ce sont de nombreux petits villages, des haltes et étapes routières ou de grandes agglomérations qui se développent autour de centres religieux et thermaux comme Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) ou Montbouy (Loiret).

Illustration : R. A. Verin, K. H. J. Allison



13/ Les origines du vin, de l'huile et de la sigillée consommés en région Centre



12/ Un char tiré par un cheval et une hipposandale

COMMERCE ET ÉCHANGES

- > Hipposandale : protection en fer fixée au pied du cheval et maintenue par des lanières en cuir dont les bords étaient relevés de façon à épouser les extrémités du sabot.
- > Garum : liqueur de poisson, produit de la décomposition du poisson en milieu humide (le nuoc-mam vietnamien).
- > Sigillée : céramique fine destinée au service de table, caractérisée par un vernis rouge grésé et par des décors en relief. Certaines pièces portent des estampilles d'où elle tire son nom, sigillée, venant de *sigillum*, le sceau.

14/ Le grand entrepôt des Maselles à Thésée

DES RIVIÈRES ET DES ROUTES COMMERCIALES

Les agglomérations implantées sur les axes de communication sont les relais indispensables du commerce entre les capitales de cités et les campagnes environnantes. Les nombreux cours d'eau navigables de la région sont utilisés avec la Loire pour le transport de nombreuses marchandises. Les transports terrestres sont aussi très importants. Ils se font essentiellement par chars tirés par des bœufs ou des chevaux dont on retrouve les hipposandales* dans toutes les agglomérations de la région (ill. 12).

IMPORT-EXPORT

Les agglomérations ont livré les témoins des échanges commerciaux ayant eu cours pendant l'Antiquité. Des produits de toutes sortes et de toutes origines permettent de retracer ces échanges. Le vin transporté dans des amphores et des tonneaux provient d'abord d'Espagne et d'Italie puis de l'Aquitaine et du sud de la France (ill. 13). Certaines amphores servent aussi à transporter de l'huile d'olive, du *garum**, des céréales et d'autres

denrées alimentaires. Avec ces dernières sont aussi commercialisées de nombreuses poteries, dont la sigillée*. La vaisselle, de préparation ou de service, pouvait également servir aux transports de salaisons, miel, olives... A côté du commerce des produits manufacturés, la circulation des matières premières (minerais de fer, pierres de construction, céramiques...) était très développée. Tous ces produits transitent par des entrepôts comme le bâtiment des Maselles à Thésée (Loir-et-Cher) encore en élévation aujourd'hui (ill. 14).

DES MARCHÉS, PLAQUES TOURNANTES DU COMMERCE

Lieux d'importation, les agglomérations sont aussi le lieu de transformation des produits locaux provenant des établissements agricoles ruraux. Par exemple, à Saint-Germain-la-Gâtine (Eure-et-Loir), un nombre important de fragments de meules a été découvert, témoin de la transformation des céréales en vue d'une consommation sur place mais aussi de l'export vers la capitale, Chartres.





Christiane Chastellier (DRAC Centre / SBA)

16/ Une stèle de Vulcain découverte à Vienne-en-Val



Emile Roux

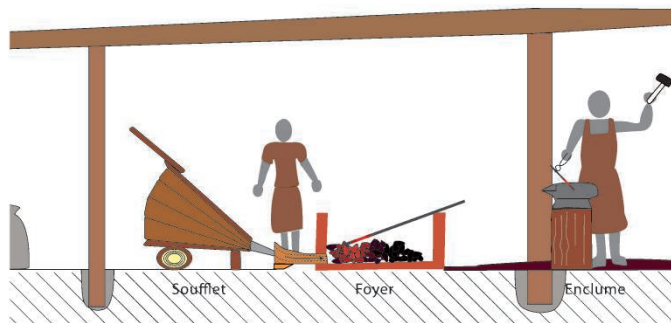
15/ Les fours de potiers et exemples de céramiques produites



Emile Roux

18/ Des déchets de verre fondu retrouvés à Thésée

> Ratés de fabrication : lors de la réalisation d'objets manufacturés, les artisans produisent parfois des objets imparfaits (trop cuits, cassés, tordus...).



Laurent Bourrier (INRAP), Emile Roux

17/ La forge : coupe transversale d'un atelier

UN ARTISANAT DIVERSIFIÉ

Dans les agglomérations sont fabriqués des produits manufacturés qui sont redistribués dans les campagnes, la capitale ou à l'extérieur de la cité. Plusieurs types d'objets produits sont connus grâce aux structures artisanales (ateliers, fours, forges...) et aux ratés de fabrication*.

La production de céramique ainsi que la métallurgie du fer sont très bien attestées. Les vases produits dans la région notamment à Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher), Crouzilles « Mougou » (Indre-et-Loire) et Nouâtre (Indre-et-Loire) sont très divers (pots, amphores, marmites) et on en retrouve tout au long de la Loire jusqu'à son embouchure (ill. 15).

La présence de ressources minières dans certaines régions a permis l'installation durable

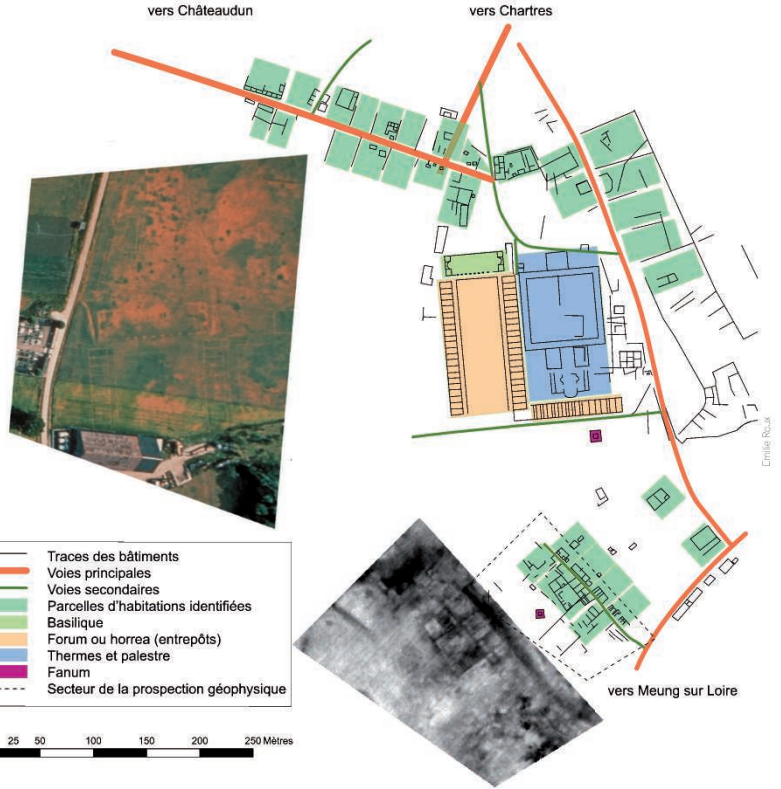
de forgerons (ill. 16 et 17). Cette activité était source d'enrichissement considérable pour les agglomérations et les propriétaires des ateliers. Les objets produits étaient des outils, de la quincaillerie, des éléments de meubles et des bijoux.

Les artisans du verre nous ont laissé les déchets de leurs fabrications (ill. 18) et les tabletiers toutes sortes d'objets en os (épingles, charnières, fusaïoles, peignes, pions et dés...). Cet artisanat spécialisé est attesté à Drevaux (Cher), dans le théâtre abandonné aux IV^e et V^e siècles de notre ère, où se sont installés des artisans produisant, dans du bois de cerf, des fusaïoles et des peignes décorés.



20/ Les thermes de Drevant

19/ L'ensemble monumental de la ville de Verdes (Loir-et-Cher) Il comprend une basilique*, un forum* ou des entrepôts, des thermes*, une palestra* et deux fana.



François Laignier (Musée historique et archéologique de Orléans)

URBANISME ANTIQUE



21/ Une inscription de la Fontaine de l'Étuvée à Orléans

En dehors des habitations, on retrouve dans quelques agglomérations importantes des équipements publics : aqueducs, thermes*, théâtres, sanctuaires et parfois amphithéâtres* (ill. 19). Néanmoins la présence de grands monuments est plutôt rare car de nombreux petits villages en sont dépourvus.

Quand ils existent, les thermes peuvent être plus ou moins grands (ill. 20). Il peut s'agir de petits édifices comportant quelques salles chaudes et des bassins d'eau chauffée ou non. Certaines agglomérations possèdent

cependant des thermes monumentaux, parfois en lien avec un sanctuaire. Les thermes de Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) sont de ce type et avaient aussi probablement un rôle curatif. Certains étaient alimentés par des aqueducs et d'autres par des puits.

Les notables assurent à leurs frais l'équipement urbain, son fonctionnement et les services, pour se ménager une clientèle fidèle dans une part de la population, ce qui leur permet l'élection aux magistratures de la cité. C'est ce que l'on nomme l'évergétisme (ill. 21).

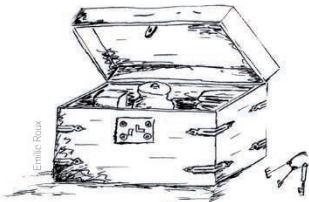
> Thermes : grands établissements de bains publics où l'on pouvait se laver, rencontrer des amis, faire du sport, aller à la bibliothèque ou faire des affaires. Tous les Gallo-Romains s'y rendaient sans distinction de niveau social, hommes et femmes également, mais dans des parties ou à des heures différentes. L'entrée, gratuite, était financée par les évergètes.

> Amphithéâtre : immense édifice de spectacle à gradins, de forme ovale, pouvant accueillir des spectacles de combats (gladiateurs et animaux).
> Basilique : vaste bâtiment civil rectangulaire construit sur le forum. On y rend la justice et on y traite les affaires.

> Forum : place publique où les citoyens se réunissaient pour marchander, traiter d'affaires politiques ou économiques.
> Palestre : grande esplanade liée aux thermes, servant de terrain de sports (lutte, athlétisme...) et de promenade.



22/ Les habitations de Beauges-la-Rolande



23/ Des clés retrouvées à Thésée (Loir-et-Cher)

> Domus : terme latin désignant la maison. Par extension, il désigne les maisons urbaines à cour centrale privée (*atrium*).
 > Hypocauste : système de chauffage par le sol et les murs. Le sol de la pièce est construit sur des pilettes entre lesquelles passe l'air chaud produit par un four en sous-sol (*praefurnium*).



24/ Une cave en pierre à Pithiviers-le-Vieil (Loiret)

LA MAISON URBAINE

DES MAISONS TOUTES DIFFÉRENTES

Les maisons peuvent être très différentes au sein d'un même quartier. Les grandes *domus** riches de plusieurs centaines de m² de surface peuvent côtoyer des constructions plus modestes. Des boutiques et des ateliers sont souvent intégrés dans les habitations. Alignées le long de la voie, les parcelles habitées de Beauges-la-Rolande (Loiret) se développent tout en longueur avec la maison d'habitation devant, et à l'arrière une cour et parfois une arrière-cour avec jardin (ill. 22).

AVEC TOUT LE CONFORT ANTIQUE !

Les aménagements d'intérieur se composent d'éléments immobiliers et mobiliers (ill. 23). On retrouve généralement un ou plusieurs foyers nécessaires pour la cuisine. Ils sont construits à même le sol, sur des plaques d'argile ou des tuiles. L'eau n'arrive dans la maison par des canalisations en bois ou en plomb que pour les constructions les plus imposantes. Dans ce cas, on retrouve parfois des balnéaires privés, caractérisés par une pièce chauffée sur hypocauste*. Les commodités, des latrines, sont parfois présentes dans les cours des maisons. Dans la plupart des habitations on retrouve des espaces de stockage des aliments sous la forme de caves plus ou moins vastes (ill. 24).



26/ Les fibules et pendeloque phallique (en bas à droite) découvertes dans les maisons de l'agglomération d'Allaines (Eure-et-Loir)

LA VIE QUOTIDIENNE DANS LES AGGLOMÉRATIONS



Musée d'Argentomagus

25/ La cuisine d'Argentomagus (Indre)

> Boîte à sceaux : petite boîte en bronze avec un couvercle décoré, servant à abriter le cachet de cire fermant une lettre.

Au cours des fouilles, les archéologues découvrent une multitude d'objets ayant appartenu aux habitants des agglomérations. En dehors des activités professionnelles qui fournissent un outillage nombreux et diversifié, ces objets sont le reflet de la vie quotidienne des Gallo-Romains mais aussi de leur richesse et de leur culture.

Ce mobilier est en partie produit dans l'agglomération mais peut aussi être acheté dans la capitale ou auprès de marchands ambulants qui parcourent les cités, permettant ainsi la diffusion des objets et des modes sur de très longues distances.

En effet, les bijoux retrouvés dans la région sont les mêmes que ceux retrouvés ailleurs en Gaule et même au-delà dans d'autres provinces de l'Empire.

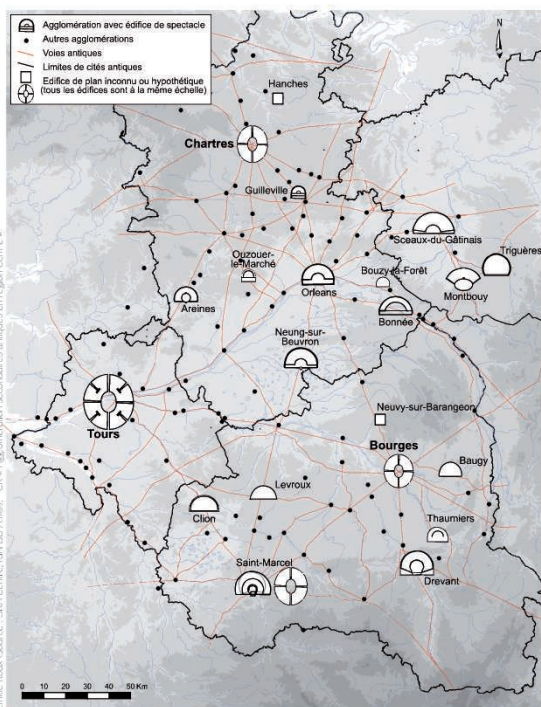
Les céramiques, les ustensiles en fer et la vaisselle de bronze nous permettent de reconstituer les modes culinaires (ill. 25). Des petits objets cassés, fibules, instruments de toilette, bijoux témoignent du soin que les Gallo-Romains apportaient à leur apparence. Les fibules sont les seuls témoins des vêtements aujourd'hui disparus. Ce sont des sortes d'épingles à nourrice servant à attacher les vêtements (ill. 26).

Stylets et boîtes à sceaux* montrent que l'écriture était pratiquée par un grand nombre de personnes (ill. 27). Le stylo romain appelé stylet était en métal, en os ou en bois et permettait d'écrire sur des tablettes de cire. Le papier n'existait pas, on utilisait des rouleaux de papyrus (*volumen*) pour garder des archives ou envoyer des lettres fermées grâce à un sceau.

27/ Un sceau, un stylet et une boîte à sceaux* retrouvés à Thésée



Emilie Roux

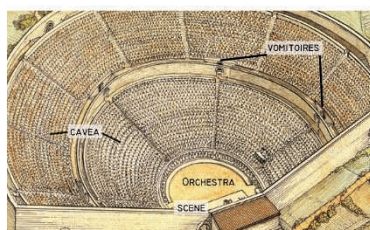


28/ Une répartition inégale des édifices de spectacle



29/ Drevant (Cher), l'un des théâtres les mieux conservés de la région Centre

LES ÉDIFICES DE SPECTACLE, DES « SALLES POLYVALENTES »



30/ Le théâtre d'Argentomagus

- > Orchestra : esplanade semi-circulaire au centre du théâtre. Elle peut-être de forme quasi ronde dans certains théâtres pour accueillir des spectacles de gladiateurs.
- > Vomitoires : couloirs d'accès à la cavea passant sous les gradins
- > Cavea : partie du théâtre ou de l'amphithéâtre réservée aux spectateurs, accueillant les gradins.

Certaines agglomérations sont pourvues d'édifices de spectacle, notamment des théâtres, mais on note aussi la présence d'amphithéâtres à Montbouy (Loiret) et peut-être à Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) et *Argentomagus-Saint-Marcel* (Indre), tout comme dans les capitales de cité (ill. 28).

UNE FORME ET UN USAGE PARTICULIERS

Ces théâtres ont une forme particulière et quelquefois une taille surdimensionnée par rapport à l'importance de l'agglomération (ill. 29). Le théâtre d'*Argentomagus* par exemple se présente sous la forme d'un hémicycle (ill. 30). Au centre se trouve l'*orchestra** bordée par les gradins des notables et tout autour, les gradins des spectateurs auxquels on accède par les vomitoires*. Devant se trouve la scène de petite dimension. *Orchestra* très développée et scène réduite sont les caractéristiques des

édifices de spectacle des agglomérations qui doivent servir à des usages plus divers que ceux construits dans la capitale.

Lieux de rassemblement des populations environnantes, leur forme permet d'accueillir une grande variété d'activités : pantomime, jeux, processions religieuses, fêtes communautaires...

Ils sont pratiquement toujours associés à d'autres édifices publics, sanctuaires ou thermes.

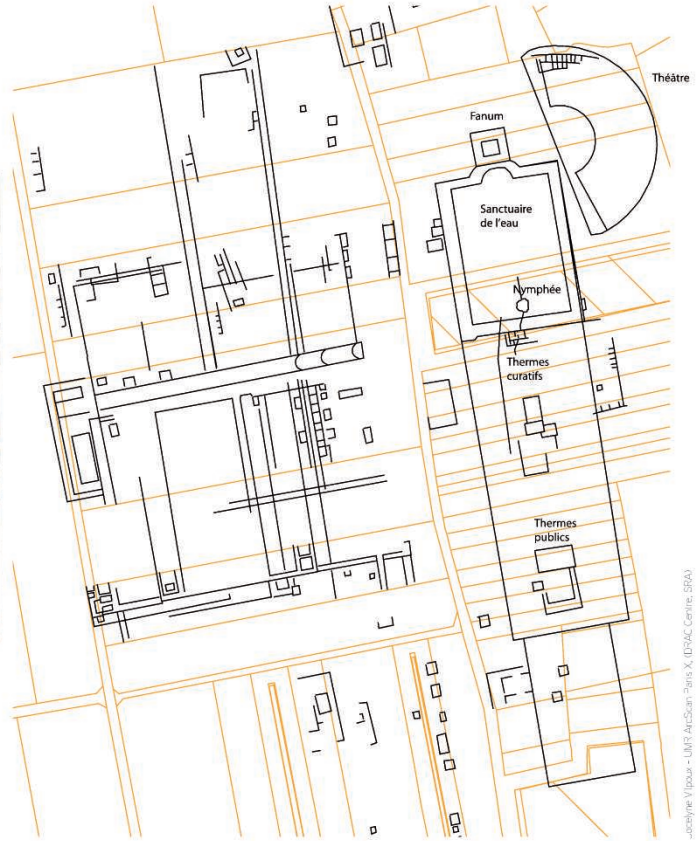
TOUJOURS L'ÉVERGÉTISME !

Les spectacles sont offerts par les notables de la cité pour les fêtes religieuses ou communautaires. Les habitants peuvent ainsi se réunir, mais cela permet surtout aux élites de s'attirer les faveurs de la population. Les notables avaient une place privilégiée dans l'édifice lors des spectacles, en bas des gradins le long du mur d'*orchestra* (60 places à *Argentomagus*).



Musée d'Argentomagus

31/ Oratoire privé d'Argentomagus (Indre)



33/ Le sanctuaire de Sceaux-du-Gâtinais

0 50 100m
Fonds cadastreux : GÉOMEXPERT SARL 2004
*reproduction interdite
DRAC / SRA/N/ édition du 10/09/2004

Archeologie Yveline - UMR Archaïques Paris X (DRAC Centre, SRA)

EDIFICES CULTUELS, RITES ET CROYANCES

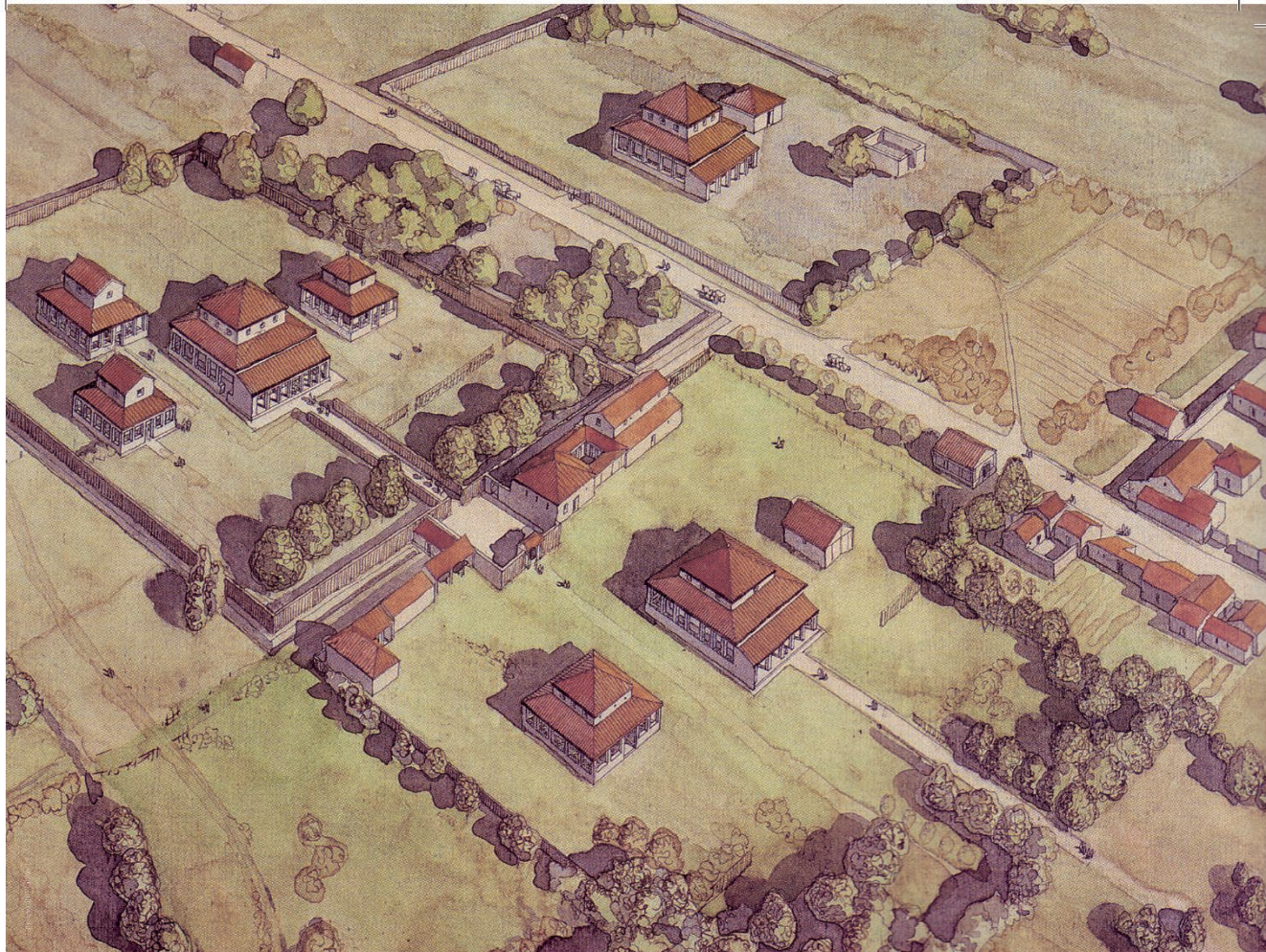
> Augure : fonction municipale et prêtre chargé de la prise des auspices (détermination des présages grâce à l'observation des oiseaux).

LA RELIGION EN GAULE ROMAINE

La religion romaine est une religion polythéiste. Lorsque l'on s'adresse à la divinité, on passe avec elle un contrat : « Si tu donnes, je donnerai ». En échange d'une guérison, d'une bonne récolte accordée par la divinité, la personne donnera des offrandes. A l'extérieur du temple, on retrouve celles-ci sous la forme de monnaies, de bijoux, d'os d'animaux sacrifiés, de statuettes ou d'inscriptions... Cultes, rituels et sanctuaires sont particulièrement fréquents dans les agglomérations où les édifices culturels sont nombreux (ill. 31).

RELIGION ET POLITIQUE : DEUX ASPECTS INDISSOCIABLES

La religion et la politique sont fortement liées. Les cérémonies dans les sanctuaires sont à la fois l'expression de la piété, mais aussi de l'appartenance à la cité. D'ailleurs, les sanctuaires marquent l'emprise territoriale de la cité et sont gérés par ses autorités. Les augures* et les prêtres qui effectuent les sacrifices sont avant tout des notables locaux. Ainsi, les fonctions religieuses servent aussi bien que les fonctions administratives pour gravir des échelons dans la hiérarchie sociale.



32/ La Grande Raye à Pithiviers-le-Vieil, un sanctuaire d'agglomération très vaste qui comporte une dizaine de temples

- > Péribole : clôture de l'espace sacré d'un sanctuaire sous la forme d'une haie, d'une palissade ou d'un mur.
- > Fanum (pl. fana) : temple gallo-romain, de plan centré, présentant une pièce, la *cella*, où était placée la statue de la divinité. Cette pièce était entourée d'une galerie de circulation ouverte sur l'extérieur.
- > Nymphée : fontaine publique monumentale.

DES SANCTUAIRES AUX FORMES VARIÉES

A Pithiviers-le-Vieil (Loiret), un grand sanctuaire se situe en marge de la ville (ill. 32). Il présente plusieurs espaces délimités par une clôture, le péribole*. A l'intérieur se trouvent aussi d'autres aménagements : temples, fontaines... Les petits temples sont d'une forme bien spécifique : on les appelle des *fana**. Ils devaient abriter une ou plusieurs statues représentant des divinités.

Le sanctuaire de Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) est beaucoup plus imposant que celui de Pithiviers-le-Vieil (ill. 33). Son péribole est formé d'une colonnade en pierre. A l'intérieur se trouve un nymphée*. La zone sacrée est liée à des thermes curatifs. Cette fonction de sanctuaire guérisseur est confirmée par la découverte d'une inscription dédiée à la déesse *Segeta*. La citoyenne Maria Sacra semble l'avoir remerciée suite à la réalisation du vœu de son père Priscinus, probablement une guérison pour lui ou un membre de sa famille.



Christian Crickler (BRAC Centre / SRA)

34/ La stèle funéraire de Saint-Ambroix représentant un tavernier ou un vendeur de vaisselle



Christian Crickler (BRAC Centre / SRA)

35/ La stèle funéraire de Saint-Ambroix représentant un couple

LE MONDE DES MORTS



Jean-Philippe Crémier (ANAP)

36/ Une sépulture en cours de fouille à Esvres

Les sépultures sont regroupées dans des nécropoles implantées à la sortie des agglomérations, à proximité des voies antiques. Certaines sont marquées par des stèles en pierre sculptées qui peuvent être très décorées comme à Baugy (Cher) et Saint-Ambroix (Cher). Les défunts sont représentés de leur vivant et parfois dans leur activité professionnelle (ill. 34 et 35).

Le rite de l'incinération est pratiqué au Haut-Empire pour la grande majorité des défunts. Les funérailles se déroulent en deux temps. Tout d'abord, la crémation sur le bûcher où sont brûlés avec le mort des objets personnels et des éléments évoquant le repas funéraire partagé entre les vivants et le défunt (vases, quartiers de viande). Puis les cendres et ossements sont recueillis dans une urne en céramique ou en verre, qui est

déposée en terre avec plusieurs offrandes : aliments végétaux, liquides, viande, bijoux, objets de toilette...

Dans tous les cas, la sépulture peut contenir des objets personnels du défunt et des offrandes alimentaires contenues dans des vases. A Esvres (Indre-et-Loire) (ill. 36), une tombe d'enfant inhumé contenait un collier de perles en verre (en bas à gauche de l'image), des vases en verre (au-dessus) et des petits récipients en céramique (à l'arrière-plan) ; les os du défunt ne sont pas conservés. Le dégagement minutieux des objets permet de reconstituer certains des rites funéraires.

L'inhumation est systématique pour les enfants de moins de 6 mois. Cette pratique devient majoritaire à partir du III^e siècle de notre ère. Le mort est déposé dans un cercueil en bois ou plus rarement en tuile, en pierre et même en plomb et peut être accompagné d'offrandes.



Philippe Moyat

37/ La Loire à Saint-Satur et les vestiges des deux ponts antiques



Daniel Jalmain

38/ Les vestiges de constructions antiques aux abords de l'église d'Allaines (Eure-et-Loir)

LE DEVENIR DES AGGLOMÉRATIONS ANTIQUES AU HAUT MOYEN ÂGE

> Mérovingien : période du Haut Moyen Âge qui s'étend de la chute de l'Empire romain (476 de notre ère) jusqu'au IX^e siècle, début de la période carolingienne.

Après l'Antiquité, le destin des agglomérations antiques est très divers. Certaines sont désertées et le village actuel se formera à bonne distance du site antique après une période plus ou moins longue d'abandon. Elles sont, dans ce cas, à l'écart du bourg moderne ce qui permet les fouilles extensives de quartiers entiers de ces villages gallo-romains en préalable à la construction de lotissements ou de zones artisanales.

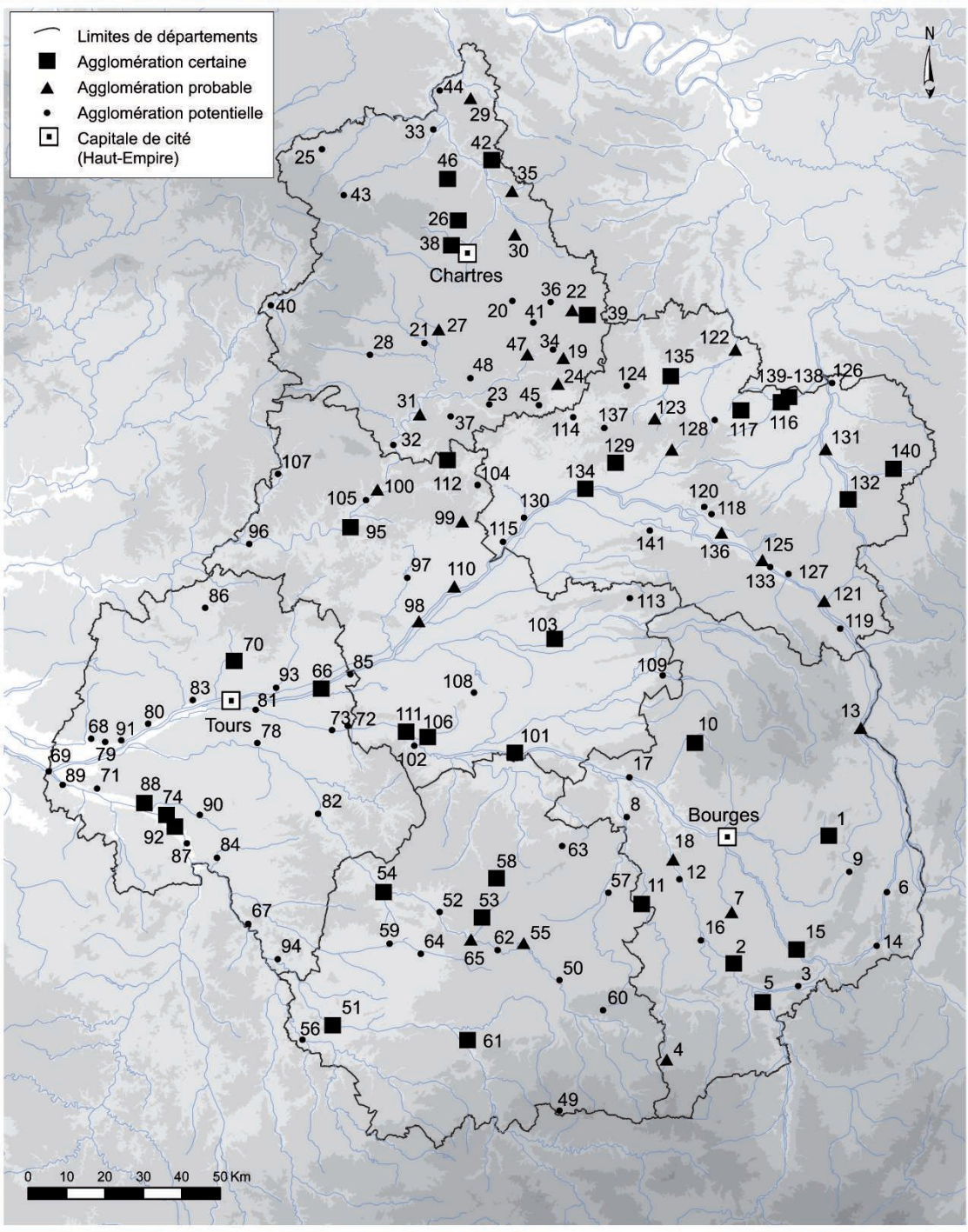
D'autres sites ont directement donné naissance à une « agglomération » occupée au début du Moyen Âge comme le montrent les nombreuses nécropoles dites mérovingiennes* découvertes dans les bourgs actuels. A Saint-Satur (Cher), une partie du village actuel occupe l'emplacement de l'agglomération antique et médiévale. On peut aussi apercevoir les vestiges de deux ponts antiques sur la Loire à gauche du pont actuel (ill. 37). Des sites comme Beaugency-

« Tavers » (Loiret) ont même livré les vestiges de maisons, « ateliers et silos, constituant un véritable village. L'église construite dès cette époque va pérenniser le peuplement autour du pôle d'occupation ancien pour aboutir à nos villages d'aujourd'hui.

Lorsque les agglomérations donnent naissance à des villages médiévaux, on assiste parfois à des déplacements de quelques centaines de mètres de l'occupation. La population se concentre alors à ce nouvel emplacement après l'abandon du site précédent.

Les agglomérations antiques sont ainsi une des étapes de la formation de nos villes et villages. On en retrouve des traces partout dans notre région sous la forme de toponymes anciens, de carrefours de voies importantes, de vestiges de murs (ill. 38)... Alors ouvrez l'œil, votre ville ou votre village a peut-être une origine très ancienne !

- Limites de départements
- Agglomération certaine
- ▲ Agglomération probable
- Agglomération potentielle
- Capitale de cité (Haut-Empire)



Christian CHAILER (DRAC/SRA), Jocelyne VITTOUX (DRAC/SRA), Emmanuelle BOUQUET & Agglomération secondaires et villes en région Centre, 2010

LES AGGLOMÉRATIONS SECONDAIRES GALLO-ROMAINES EN RÉGION CENTRE

Liste et carte des sites recensés en juin 2011

Cher (18)		Indre (36)		Loir-et-Cher (41)	
1	Baugy	50	Ardentes	95	Areines
2	Bruère-Allichamps	51	Le Blanc	96	Artins
3	Charenton-du-Cher	52	Buzancais	97	Averdon
4	Châteaumeillant	53	Chézelles	98	Blois
5	Drevant	54	Clion	99	Briou
6	Guerche-sur-l'Aubois (la)	55	Déols	100	Fréteval
7	Levet	56	Ingrandes	101	Gièvres
8	Lury-sur-Arnon	57	Issoudun	102	Mareuil-sur-Cher
9	Nérondes	58	Levroux	103	Neung-sur-Beuvron
10	Neuvy-sur-Barangeon	59	Mézières-en-Brenne	104	Ouzouer-le-Marché
11	Saint-Ambroix	60	Saint-Chartier	105	Pezou
12	Saint-Florent-sur-Cher	61	Saint-Marcel	106	Saint-Romain-sur-Cher
13	Saint-Satur	62	Saint-Maur	107	Sargé-sur-Braye
14	Sancoins	63	Vatan	108	Soings-en-Sologne
15	Thaumiers	64	Vendoeuvres	109	Souesmes
16	Venesmes	65	Villedieu-sur-Indre	110	Suèvres
17	Vierzon			111	Thésée-Pouillé
18	Villeneuve-sur-Cher			112	Verdes
				113	Vouzon
Eure-et-Loir (28)		Indre-et-Loire (37)		Loiret (45)	
19	Allaines-Mervilliers	66	Amboise	114	Artenay
20	Allonnes	67	Barrou	115	Beaugency
21	Alluyes	68	Benais	116	Beaune-la-Rolande
22	Baudreville	69	Candes-Saint-Martin	117	Boiscommun
23	Bazoches-en-Dunois	70	Chanceaux-sur-Choisille	118	Bonnée
24	Bazoches-les-Hautes	71	Chinon	119	Beaulieu
25	Beauche	72	Chisseaux	120	Bouzy-la-Forêt
26	Berchères-Saint-Germain	73	Civray-de-Touraine	121	Briare
27	Bouville	74	Crouzilles	122	Briarres-sur-Essonnes
28	Brou	78	Esvres	123	Chilleurs-aux-Bois
29	Bû	79	Ingrandes-de-Touraine	124	Crottes-en-Pithiverais
30	Champseru	80	Langeais	125	Dampierre-en-Burly
31	Châteaudun	81	Larcay	126	Dordives
32	Cloyes-sur-le-Loir	82	Loches	127	Gien
33	Dreux	83	Luynes	128	Ingrannes
34	Guilleville	84	Marcé-sur-Esves	129	Marigny-les-Usages
35	Hanches	85	Mosnes	130	Meung-sur-Loire
36	Louville-la-Chenard	86	Neuvy-le-roi	131	Montargis
37	Lutz-en-Dunois	87	Nouâtre	132	Montbouy
38	Mainvilliers	88	Panzout	133	Nevoy "Arcole"
39	Mérouville	89	Saint-Germain-sur-Vienne	134	Orléans
40	Nogent-le-Rotrou	90	Sainte-Maure-de-Touraine	135	Pithiviers-le-Vieil
41	Prasville	91	Saint-Patrice	136	Saint-Aignan-des-Gués
42	Senantes	92	Pouzay	137	Saint-Lyé-la-Forêt
43	Senonches	93	Vernou-sur-Brenne	138	Sceaux-du-Gâtinais "Le Préau"
44	Sorel-Moussel	94	Yzeures-sur-Creuse	139	Sceaux-du-Gâtinais "le Bourg"
45	Terminiers			140	Triguères
46	Tremblay-les-Villages			141	Vienne-en-Val
47	Viabon				
48	Villiers-Saint-Orien				
49	Aigurande				

[Sites visibles et visitables](#)



L'ETAT ET LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture, en application du livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, étudier, protéger et conserver le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il s'assure également de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public.

La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).



ARCHEA

L'association ARCHEA (Association en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie) est une association de Loi 1901. Située en Région Centre, ses actions s'orientent vers la mise en place et le suivi de programmes de recherches, ainsi que vers la valorisation par la publication d'ouvrages de vulgarisation, la création d'expositions pour le grand public, le soutien à plusieurs actions destinées aux scolaires et aux jeunes.

ARCHEOLOGIE EN REGION CENTRE

Publication de la DRAC Centre-Service régional de l'archéologie
6 rue de la Manufacture
45043 Orléans Cedex
Tél : 02 38 78 12 52

Textes :

Christian Cribellier (DRAC Centre/ SRA),
Emilie Roux (ARCHEA)

Coordination :

Laurent Bourgeau, conservateur régional,
Aurélie Schneider, conservatrice du patrimoine (DRAC Centre/SRA)

Réalisation :

Anita Coulon,
Francis Hoetzelle (Centre Sciences)
Graphisme/Maquette :
David Héraud

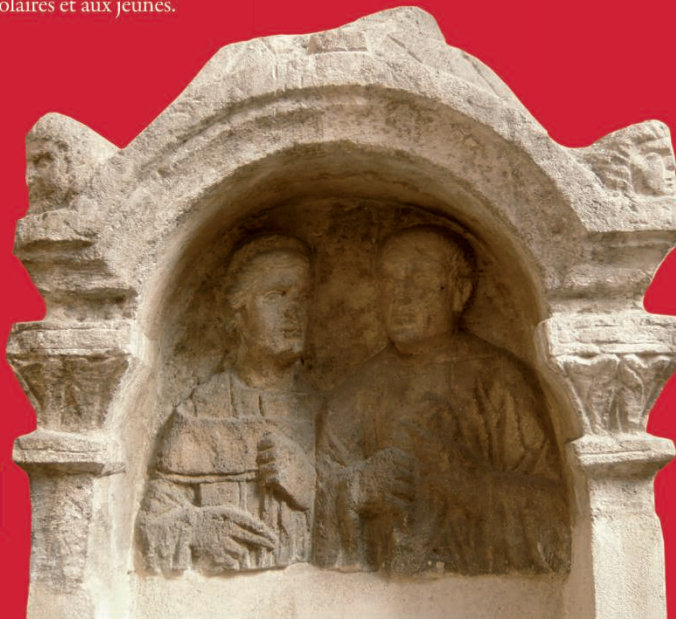
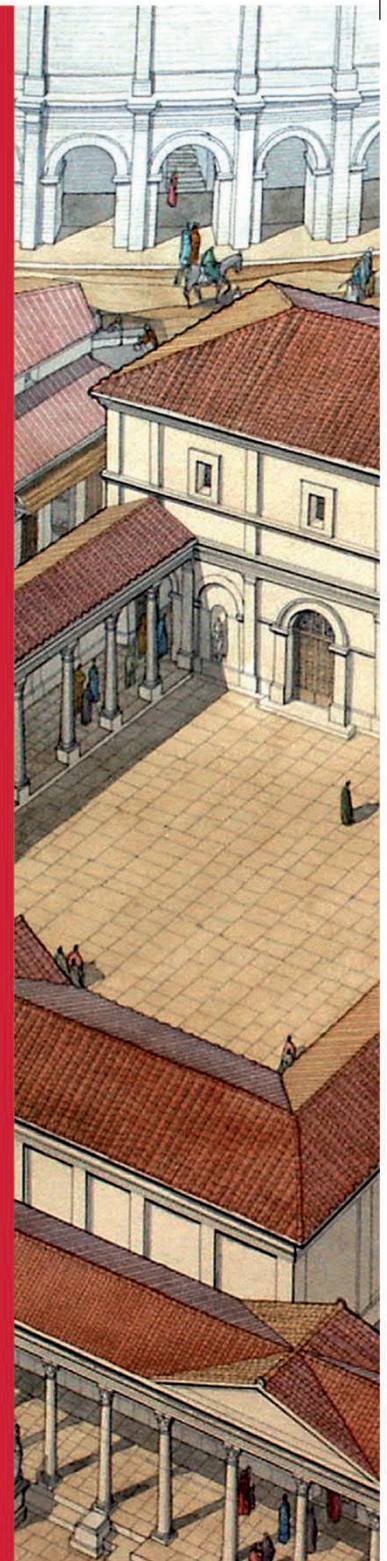
Impression :

Prévost Offset

www.draccentre.culture.gouv.fr
www.archearegioncentre.org

ISSN en cours
Orléans, 2011
Diffusion gratuite

Plaquette réalisée dans le cadre du PCR (Projet Collectif de Recherches) intitulé : « Agglomérations secondaires antiques en région Centre » coordonné par Christian Cribellier



2011
ARCHÉOLOGIE EN
RÉGION CENTRE
N° 1